



# Accompagner l'élève allophone dans son travail personnel au lycée

« L'école doit apprendre à l'enfant à penser par lui-même, mais ce n'est que dans l'effort personnel, prolongé au-delà de la classe, que se forme réellement l'esprit. »  
*Discours et opinions, Jules Ferry (1870)*



**Le travail personnel des élèves est un facteur de réussite. Il est indispensable aux élèves allophones pour faciliter leurs apprentissages.**

**Les aides apportées aux élèves allophones dans leur travail personnel ont pour objectifs de :**

- valider la bonne compréhension du cours suivi ;
- clarifier la tâche demandée en apportant des solutions aux problèmes rencontrés ;
- faciliter la compréhension et la participation au cours à venir.

L'accompagnement du travail personnel intervient en amont et en aval des séances, à l'intérieur et à l'extérieur de la classe.



**Accompagnement en amont de la séance :**

- Donner les textes afin que l'élève puisse faire des recherches lexicales, traduire des passages du texte, etc. ;
- Encourager l'utilisation du dictionnaire bilingue car il est une ressource autorisée en cas d'aménagements aux examens (BO n° 3 du 18 janvier 2024, <https://www.education.gouv.fr/bo/20...>) ;
- Proposer des versions avec des audios ;
- Préparer des textes appareillés (images pour la contextualisation, résumé...) ;
- Donner des liens de vidéos d'appui pour aider à la compréhension ;
- Proposer le visionnage d'adaptations cinématographiques pour faciliter la compréhension globale des œuvres ;
- Proposer un entraînement avant des passages oraux en classe ;
- Choisir, dans certains cas (par exemple pour les points de grammaire), la modalité de la classe inversée.



**Accompagnement après la séance :**

- Élaborer, puis faire élaborer, des fiches mémo qui identifient ce que l'élève doit retenir de la séance : mots clés, tournures syntaxiques, connaissances essentielles.

A  
C  
C  
U  
E  
I  
L  
I  
R  
U  
N  
E  
L  
E  
V  
A  
L  
L  
O  
P  
H  
O  
N  
E  
E  
N  
C  
L  
A  
S  
S  
E  
O  
R  
D  
I

**Accompagnement aux devoirs :**

- par une explicitation ou un enregistrement oral des consignes par le professeur ;
- par la différenciation des activités de restitution : écrits plus courts, schéma, etc. ;
- par l'autorisation de l'enregistrement oral des devoirs.

**Accompagnement pour favoriser l'autonomie et faire acquérir des méthodes de travail et des compétences sur l'utilisation des ressources de l'établissement :**

- Favoriser le lien avec la personne ressource du CDI pour l'utilisation des outils numériques (ordinateurs, enregistreurs, ENT) ;
- Apprendre à l'élève allophone à effectuer des recherches efficaces (seul ou en groupe).

**Points de vigilance :**

- Favoriser la collaboration avec les élèves de la classe et inclure les allophones dans des groupes lors des activités et des projets collectifs ;
- Travailler la méthodologie pour développer la confiance en soi de l'élève ;
- Ne pas cantonner les élèves allophones à des activités de bas niveau sur les textes proposés mais les associer à la réflexion sur la portée anthropologique des œuvres ;
- Adapter l'évaluation, la préparer, valoriser les progrès (voir fiche 13 – À venir)
- Parfois, les circonstances économiques, familiales, de migration ou d'accueil ne rendent pas l'élève disponible aux apprentissages. La répétition bienveillante et patiente est alors nécessaire.

**Pour aller plus loin...**

- Zakhartchouk Jean-Michel, « *Faire ses devoirs : quel accompagnement ?* », CANOPE, Collection AGIR
- Eduscol : Classe inversée, classes inversées, [fiche\\_classe\\_inversee.pdf](#)

A  
C  
C  
U  
E  
I  
L  
I  
R  
U  
N  
E  
L  
E  
V  
E  
A  
L  
L  
O  
P  
H  
O  
N  
E  
E  
N  
C  
L  
A  
S  
S  
E  
O  
R  
D  
I